

GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE L. MICHEL

avec A.L.A.E./A.L.S.H et restauration

AUSSONNE, 31 - 2016

[Maître d'ouvrage]

Ville d'Aussonne

[Maître d'œuvre]

Danièle DAMON - Architecte et urbaniste et
Reine SAGNES - Architecte associée

[Type de travaux]

Construction neuve

[Effectif]

10 classes élémentaire - 6 classes maternelle

[Surface de plancher]

3.040 m²

[Surface de la parcelle]

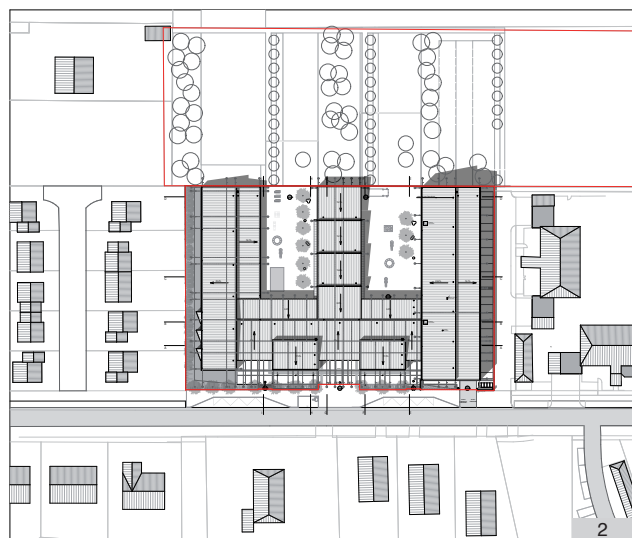
5.640 m²

[Coût des travaux]

4.756.000€ H.T.



1



2

[DÉMARCHE DE LA COMMUNE]

La commune d'Aussonne a subi ces dernières années, une forte croissance de ses effectifs scolaires et a envisagé l'extension de son école maternelle située en coeur de village. Cette solution n'étant pas faisable, (vétusté des bâtiments et contrainte de surface parcellaire), la commune a choisi de créer un nouvel équipement dont la capacité d'accueil serait plus importante.

Le groupe scolaire Louise Michel s'implante désormais au coeur de la ZAC de Prunel, quartier résidentiel, à proximité du centre historique d'Aussonne, du collège, du gymnase et de terrains agricoles. Il est composé de 10 classes élémentaire, 6 classes maternelle et d'un A.L.A.E. / A.L.S.H. associé à une restauration.

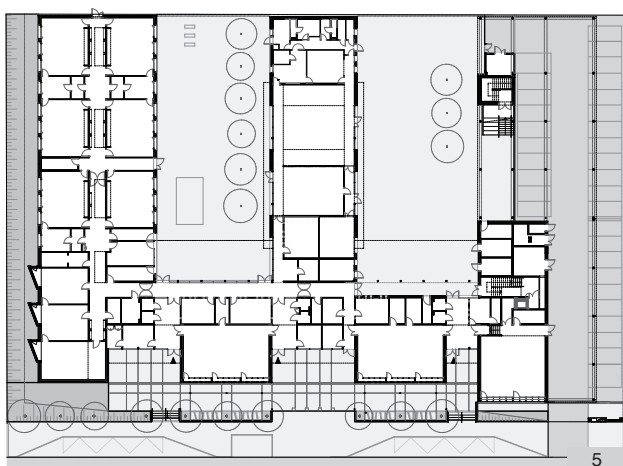
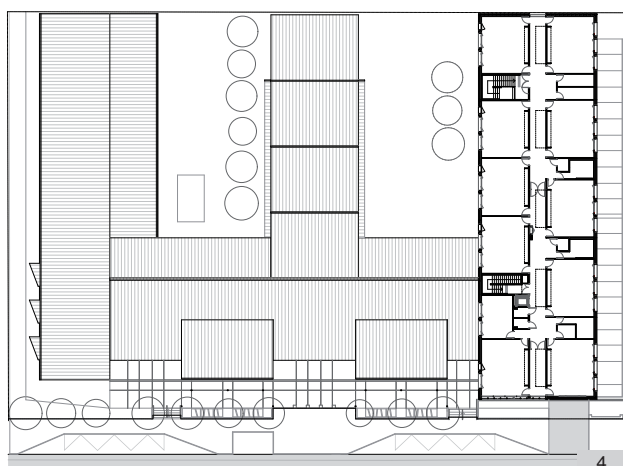
La commune compte aujourd'hui deux groupes scolaires primaires et un collège.

[DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE]

Le projet, dont le programme a été établi par la commune avec l'appui d'un programmiste, s'articule autour de 3 entités : la maternelle, l'élémentaire et l'A.L.A.E. / A.L.S.H. Le terrain se situe à l'interface entre des maisons individuelles et des espaces agricoles. Les architectes ont donc travaillé sur les relations visuelles entre l'équipement et la campagne ainsi que sur l'échelle du bâti en proposant une gradation de hauteur de l'équipement. L'implantation



3



a également été guidée par une possible extension de l'équipement sur la parcelle voisine.

Chacune de ces entités bénéficie d'une entrée dédiée. Les trois halls sont reliés par une circulation, colonne vertébrale du projet, qui dessert les différentes entités pouvant fonctionner en autonomie et indépendamment les unes des autres. Des locaux sont toutefois mutualisés pour une économie et une rationalisation des surfaces : salles d'activités, dortoirs, sanitaires ...

Cet équipement est pensé à l'échelle des petits et des grands, dans un souci de bien-être et de confort des usagers. Un travail important a été réalisé sur la lumière naturelle qui est omniprésente dans le bâtiment et ses circulations, sur le traitement acoustique des espaces ainsi que sur le rangement qui a été dessiné et créé sur mesure afin de participer à l'architecture des lieux.

[DESCRIPTIF DU PROJET]

Le principe de la longère a guidé le projet : accès en façade, corps bâti perpendiculaire à la route,... Les façades jouent avec les pleins et les vides, les creux et les saillies. Sa silhouette se découpe pour offrir ses trois accès creusés dans le linéaire de la façade principale et s'insérer dans le tissu urbain existant.

La surface de la parcelle étant limitée, l'ensemble des classes d'élémentaire se trouve à l'étage, en surplomb des zones de stationnement, de l'entrée et du préau de la partie élémentaire et de sa salle polyvalente. L'implantation du bâti découpe et délimite les cours de récréation tout en offrant une variété de vues sur l'extérieur.

[PROCÉDÉS CONSTRUCTIFS]

Les façades sont en briques de terre cuite. Ce matériau a été choisi pour sa pérennité et son inertie participant ainsi au confort thermique. Les toitures sont en zinc. Le sol est en caoutchouc dans un souci de respect de la santé des usagers. Par ailleurs, la problématique liée à l'acoustique a été traitée dès la conception afin d'être intégrée architecturalement et non comme un élément dissocié. Elle se fait au moyen de panneaux perforés ou tasseaux de bois.



1. Façade sur rue
2. Plan de masse
3. Façade sur cour
4. Plan de l'étage
5. Plan du R.D.C.
6. Parvis d'entrée
7. Circulation avec mobiliers intégrés